

COMPTE-RENDU SEANCE DU 30 JUIN 2017

-=-=-

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE - Isabelle BRIDOUX - Sylvain BASLY - Marie-Françoise COSTEDOAT - Dolorès COURRAUD - Jean-Jacques LARQUIER - Pascal RÉGIN - Nicole DEMANUEL.

Excusés : Jean GALARDI et Frédéric MARQUEBIELLE.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

Délibérations

* Subvention voirie : un nouveau dispositif a été mis en place par le Conseil départemental. Il ne faut pas que les travaux aient commencé et un dossier doit être constitué et comprendre notamment une délibération du Conseil municipal et un devis de travaux. Une fois ce dossier envoyé au Conseil départemental, il sera examiné en commission permanente

Cette année, le taux de subvention est de 35 % (au lieu de 50 % les années précédentes). Le montant plafonné des travaux qui restent à financer est de 32 946 € pour une subvention totale de 12 546 €.

Délibération votée à l'unanimité.

* Emprunt : pour pouvoir financer les travaux de voirie, la Commune doit contracter un emprunt car 25 000 € seront à régler en fin d'année au titre du FCTVA (travaux à l'école).

L'emprunt envisagé se monte à 12 000 €. Après consultation du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne et de la Banque Postale, le choix se porte sur le Crédit Agricole qui propose un taux de 0,98 % remboursable sur 8 ans.

Délibération votée à l'unanimité.

II - Recensement :

Le recensement de la commune se déroulera en 2018. Cathy Marquebielle en sera le coordonnateur. Cette année, possibilité est offerte aux habitants de saisir les données sur Internet.

III - Travaux peinture chœur de l'Eglise :

Le plafond de l'Eglise a été refait, mais le chœur de l'Eglise ne sera pas rénové pour les fêtes du village (dépense prévue : 1 000 € HT).

IV - Bilan de l'année scolaire :

* Les TAP se passent très bien.

* 7 départs d'élèves sont à prévoir pour la fin de l'année scolaire : 6 élèves au collège et un élève dans une autre commune et 9 arrivées pour la rentrée 2017 en septembre.

* Le bureau de l'association des parents d'élèves est démissionnaire. Un nouveau bureau sera mis en place à la rentrée.

* La classe des petits a fait une sortie à Donzac.

V - La préparation des fêtes locales :

* Un projecteur a été installé pour le tournoi de pétanque sur la place des Pyrénées.

* Comme à l'accoutumée, M. le Maire sollicite les conseillers municipaux pour nettoyer l'espace devant le foyer et la mairie dimanche matin avant la messe.

VI - Projet d'aménagement du foyer :

Dolorès Courraud, Pascal Régin et Monsieur le Maire ont rencontré M. MAUREL de la Maison des Communes qui assurera le suivi de la réalisation des travaux.

Il enverra les modèles de correspondance pour les différentes demandes de subvention à solliciter. A l'heure actuelle, 2 aides pour le financement sont connues : la DETR pour l'État et le Contrat de Territoire pour le Conseil Départemental. Le gros des travaux sera conforme à ce que le Conseil municipal a décidé. M. MAUREL doit nous faire des propositions concrètes.

VII - Election du délégué et des suppléants pour la constitution du tableau des électeurs sénatoriaux :

Le délégué sera M. le Maire.

Il est procédé ensuite à la désignation des suppléants.

VIII - Divers :

Le décret concernant les rythmes scolaires revenant à la semaine de 4 jours est paru au journal officiel le 27 juin 2017. Sous certaines conditions, le DASEN pourra déroger à cette règle à condition que l'enseignement scolaire soit dispensé sur 8 j et demi dont 5 matinées.

Il n'y aura pas de changement pour notre école à la rentrée.

M. le Maire lève la séance à 22 H 30.

Vu Le Maire,
Christian LESCOULIÉ
Vu le Maire